

COMPTE RENDU

SÉANCE CONSEIL DU 05 MAI 2021

Présents : M. MUFFAT Michel (la Glière) - M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. COCCOZ Patrick – M. DENNE Jean – Claude - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole - Mme MICHAUD Sonia – M. ROSSET André - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie-Laure – M. BRAIZE Richard - - Mme MCQUADE Aliha – Mme QUOEX Valérie - M. MUFFAT Bruno - M. GAILLARD Guy

Absent(s) ou excusé(s) : Mme MICHAUD Carole

Procurator(s) : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Date convocation : 30/04/2021

Secrétaire de séance : Mme TAVERNIER Marie-Laure

Adoption dernier compte rendu :

Adopté à l'unanimité

Présentation de la communauté de communes :

Monsieur le maire, remercie Monsieur Fabien TROMBERT Président de la CCHC de sa présence, avec M. PUGIN BRON Stéphane (DGS), pour présenter au conseil les compétences de la communauté de communes.

18h 12 Arrivée de M. BRAIZE Richard

Il est projeté un power point présentant les compétences et l'organisation de la CCHC. Monsieur le président invite ensuite les conseillers à échanger sur ces points.

Le président remercie publiquement le maire dans le cadre de sa compétence santé à la CCHC, pour son implication dans la crise sanitaire.

Sentiers :

Le conseil fait remonter les problèmes d'entretien des sentiers, souvent trop tardif, par rapport aux attentes touristiques.

Monsieur le président indique que la CCHC est consciente du problème et dès cette année a augmenté le budget de ce service, avec le recrutement de 2 agents saisonniers en plus et réfléchit à disposer d'un agent annuel pour ce service, afin de préparer pendant l'hiver le matériel.

Complexe sportif du stade :

Le conseil sollicite la CCHC pour finir rapidement le demi-terrain de football en herbe et l'aménagement du parking, à la suite de la finition par la commune des aménagements de jeux, afin d'offrir aux habitants un joli secteur.

Le président indique que la CCHC, va essayer dans le cadre de son programme d'investissement de passer ce point en priorité.

Transport :

Il est demandé si les « balad'aulps » bus, ne pourraient pas circuler plus tard en saison, pour répondre aux attentes des touristes.

Monsieur le président répond qu'une réflexion est en cours.

PLUI :

Le conseil constate le manque de réactivité du bureau Epode dans le cadre du PLUI, et indique qu'il veut disposer d'un temps de relecture avant la validation du PLUI.

Monsieur le président indique que le Plui n'est à ce jour pas arrêté, que les dernières corrections sont en cours de traitement et que les élus devront les valider, sans remettre en cause le document en phase final. Un point d'avancement sera fait au bureau de la CCHC vendredi avec un nouveau calendrier.

Déchets :

Le conseil souhaite l'augmentation du nombre de ramassage en saison touristique pour éviter les débordements de conteneurs constatés, et une meilleure lisibilité des conteneurs au niveau du lac.

Le président prend note de cette demande.

Transfert de compétence :

Pas de nouveau transfert de compétence envisagé.

Reste le transfert prévu par la loi de la compétence eau et assainissement au plus tard en 2026. Cela devra se préparer avant l'échéance.

Le président indique que ce transfert exigera un travail important entre la CCHC et les communes, afin de garantir la qualité de service et d'harmoniser les prix de l'eau sur le territoire.

Office du tourisme :

Le conseil souhaite connaître les conséquences sur l'organisation de l'office du tourisme de la vallée d'Aulps, avec la demande de retrait présentée par la commune de Saint-Jean d'Aulps. Le président indique que ce retrait répond à des règles bien précises et doit être validé par la CCHC et aussi par la majorité qualifiée des communes membres. Les négociations sur les modalités de ce retrait sont en cours.

« GEMAPI » :

Le conseil souhaite que le dossier de reprise de la route de la Dranse avance, dans le cadre de la compétence « GEMAPI »

Evolution de l'intercommunalité :

Le Conseil demande au président sa position concernant l'évolution des intercommunalités dans le chablais, à la suite de la demande de Publier. Il indique que la CCHC n'est pas favorable à une grande intercommunalité du chablais, mais que rien ne sera décidé sans la concertation avec les communes.

Monsieur le maire remercie monsieur le président de son intervention .
Fabien Trombert reste avec nous pour la séance du Conseil.

Décision modificative n°1 « budget principal » :

Madame Sonia MICHAUD propose au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n°1 du budget « Principal » 2021, ci-jointe, afin de permettre le versement d'un complément de subvention d'équilibre au budget annexe « Parking » et d'une subvention exceptionnelle à l'harmonie municipale :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget « Principal » 2021, ci-jointe.

Débit	Crédit
Cpt 022 : - 3 000.00 €	Cpt 70688 : + 13 500.00 €
Cpt 6574 : + 3 000.00 €	
Cpt 65364 : + 13 500.00 €	
Total : 13 500.00 €	Total : 13 500.00 €

Décision modificative n°1 « budget eau et assainissement » :

Madame Sonia MICHAUD propose au conseil municipal d'adopter la décision modificative n°1 du budget « Eau et assainissement » 2021 ci-jointe, afin de permettre un remboursement de trop perçu.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget « Eau et assainissement » 2021 ci-jointe.

Débit	Crédit
Cpt 6155 : - 2 000.00 €	
Cpt 678 : + 2 000.00 €	
Total : 0.00 €	

Subvention exceptionnelle école de musique :

Sur proposition de Valérie Quoex, le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de verser à l'orchestre municipal de Montriond, une subvention exceptionnelle de : 3 000.00 € pour permettre l'achat d'un euphonium.

Aide du Conseil départemental dans le cadre de la crise Covid :

A la demande de monsieur le maire, le Conseil valide l'aide accordée par le département dans le cadre des activités mise en place par la commune pour offrir un minimum d'activité aux touristes pendant cet hiver particulier.

Le montant pour la commune du coût de ces activités s'élève à 46 000 € et une aide du département de 50%, soit : 23 000.00€.

Centrale hydro-électrique :

Le Conseil municipal prend connaissance de l'avancée du projet de réalisation d'une micro centrale électrique sur la Dranse au niveau d'Ardent, avec une prise d'eau vers le restaurant la Ferme au Lindarets.

Le groupement GEG et Serma qui porte le projet ont présenté les études préliminaires, qui seront communiquées aux élus.

Le conseil sera ensuite appelé à se prononcer sur ce projet, avant que ce dernier ne soit mis en place et en consultation publique.

Il est rappelé que la précédente municipalité avait donné un avis favorable sous réserves des études. Le dossier préparatoire avec les études complètes sera étudié au préalable.

Aménagement des Lindarets :

Monsieur le maire présente au conseil municipal, le rapport de la société « Agate », mandatée par la commune pour faire un point sur ce dossier.

Il s'agit de faire un diagnostic de la situation existante avec ses points forts et faibles, de voir les opportunités d'améliorations, et de défendre le projet de contournement routier du village pour le rendre piétons.

Le but de cette étude est aussi d'adapter le village à l'évolution des attentes des touristes. Ce travail se fera en concertation avec les commerçants et les élus.

Des expérimentations devront être menées l'année prochaine, afin de trouver la meilleure solution pour cet ambitieux projet, qui ne pourra se faire sans l'adhésion du département et de la région. Dans l'immédiat le Conseil étudie l'amélioration de la Léchurette pour le printemps prochain. D'autre part l'amélioration touristique du village des Lindaret sera étudié cette année avec les commerçants.

Compte rendu des commissions :

Plateau de la « Léchurette » :

Les travaux de réalisation d'un parking végétalisé, au plateau de la Léchurette et d'une voie d'accès goudronnée, afin d'offrir aux touristes et visiteurs un lieu agréable, devraient commencer cet automne.

Ces travaux s'inscrivent dans la restructuration globale du secteur des Lindarets.

Chemin au tour du lac :

Les travaux de finitions du sentier autour du lac reprendront le 17 mai.

Toilettes du Bout du lac :

Les travaux touchent à leurs fins pour une mise en service rapide.

Le parking devant sera aussi goudronné avant l'été et le stationnement sera alors interdit au bord du lac, pour repousser les voitures sur le parking au fonds afin de valoriser le paysage.

Trottoir au lac :

La commune va réaliser avant l'été un trottoir devant l'hôtel du Lac pour sécuriser le cheminement des piétons nombreux sur ce site.

Aménagement du Pré :

Les nouveaux équipements seront opérationnels en juin.

Réservoir de l'Elé :

Les travaux de réalisé du réservoir se poursuivent normalement.

Sentiers :

La commune a réalisé le chemin de déviation vers le réservoir d'eau de la Culatte.
Une réflexion est en cours sur le fléchage des différents petits sentiers de la commune.

DSP base de loisir du lac :

La commission a rencontré le délégataire pour finaliser les modalités de gestion de la délégation pour cet été.

Association de canoé :

La commission a rencontré le nouveau bureau d'e l'association de canoé de Montriond.
Une convention sera conclue avec cette dernière.

La séance est levée à 20h20.

Le Maire
DENNE Jean-Claude

